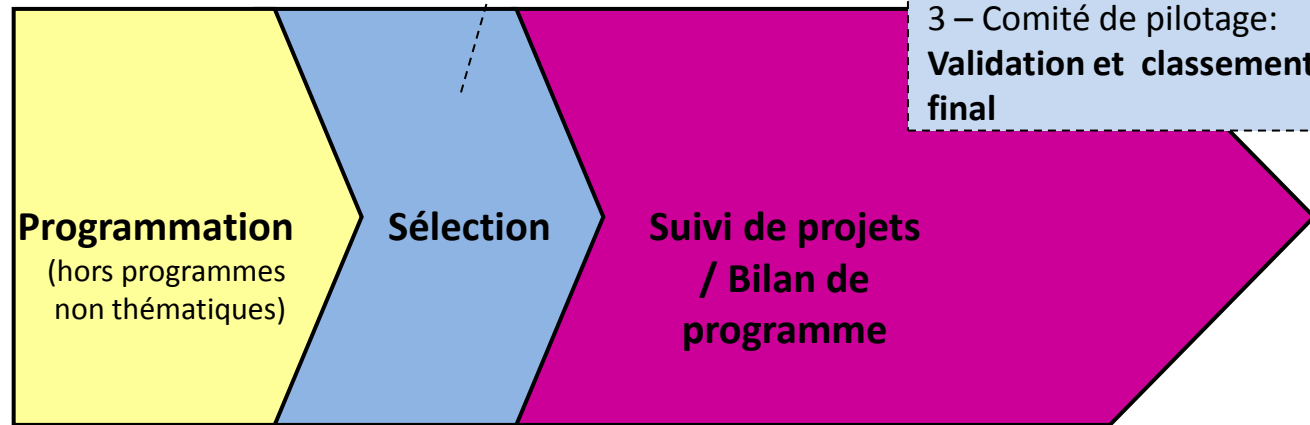


DEPOT DE PROJET ANR

Le Processus de Sélection



3 étapes dans le processus

1 – > 2 Experts extérieurs au comité d'évaluation par dossier : analyse détaillée

2- Comité d'évaluation: > 2 membres examinent le dossier en détail et confrontent les expertises
Classement consensuel

3 – Comité de pilotage:
Validation et classement final

Durée du cycle de réalisation : 6 ans

Appels à projets ANR

- ✓ Les appels à projets sont ouverts sur le site de l'ANR (www.agencerecherche.fr) pour un temps déterminé (8 à 12 semaines, calendrier affiché début novembre)
- ✓ Chaque programme dispose d'une page web permettant de se procurer tous les documents nécessaires
- ✓ Les projets doivent être déposés sur l'outil de soumission en ligne de l'ANR, accessible depuis la page web du programme

Critères de recevabilité des projets

- ✓ Respect des délais, complétude du dossier
- ✓ Dossier scientifique: **40 pages maximum** (hors annexes éventuelles)
- ✓ Le coordinateur du projet ne peut être membre des comités d'évaluation et de pilotage
- ✓ Durée des projets : 24 à 48 mois
- ✓ Ne pas soumettre le projet à deux AAP ANR différents (ex : programme blanc et thématique)

Critères d'éligibilité des projets

- ✓ Entrer dans le champ de l'appel à projets
- ✓ Respect du type de recherche ciblé par l'appel : tous types (R. Fondamentale, R. industrielle, Développement Expérimental);
- ✓ Composition du consortium: au moins 1 partenaire issu d'un organisme de recherche public (EPIC, EPST, Université)
- ✓ Les Projets partenariaux ciblent préférentiellement des consortium public - privé;

Les consortium internationaux sont éligibles (notamment européens); attention, les partenaires étrangers ne peuvent être aidés par l'ANR.

Critères d'évaluation des projets

- ✓ Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'AAP;
- ✓ Qualité scientifique et technique;
- ✓ Méthodologie, qualité de la construction et de la coordination;
- ✓ Impact global du projet;
- ✓ Qualité du consortium;
- ✓ Adéquation du projet – moyens/faisabilité du projet.

Processus de sélection

- Sélection par le Comité d'Evaluation, exclusivement sur la base des critères d'évaluations cités dans l'appel à projets
- Comité d'Evaluation formé de personnalités scientifiques (public ou privé) du domaine.
- Classement final des projets effectuée par le Comité de pilotage s'exprimant exclusivement sur les projets classés A (très bon projets) et B (bon projets avec remarques mineures). Le comité de pilotage s'exprime en fonction des objectifs stratégiques du programme et sur la base des avis du Comité d'évaluation
- Arbitrage budgétaire de l'ANR sur la base du classement proposé par le Comité de Pilotage. Publication des résultats en liste principale et liste complémentaire (classée par ordre)

Soumission aux appels à projets

■ Site de soumission en ligne

- ✓ Les AAP nationaux utilisent l'outil de soumission en ligne;
- ✓ Les données administratives et financières sont à saisir en ligne. Le document scientifique est à télécharger sur le site de soumission;
- ✓ Les documents administratifs signés sont à télécharger sur le site de soumission
- ✓ Mise à jour des données toujours possible jusqu'à l'heure de clôture;
- ✓ L'adresse du site de chaque appel à projet est publiée sur la page web de l'appel à projet. Ne pas hésiter à consulter souvent cette page web.

■ Quelques conseils

- ✓ Ouvrir dès que possible le dossier pour votre projet;
- ✓ Ne pas attendre le dernier jour pour finaliser le dossier et le soumettre définitivement. La saisie en ligne des paramètres administratifs et financiers peut prendre plusieurs heures et sont à saisir pour l'essentiel dès le début du processus de soumission.

Principales étapes de la sélection

Décembre

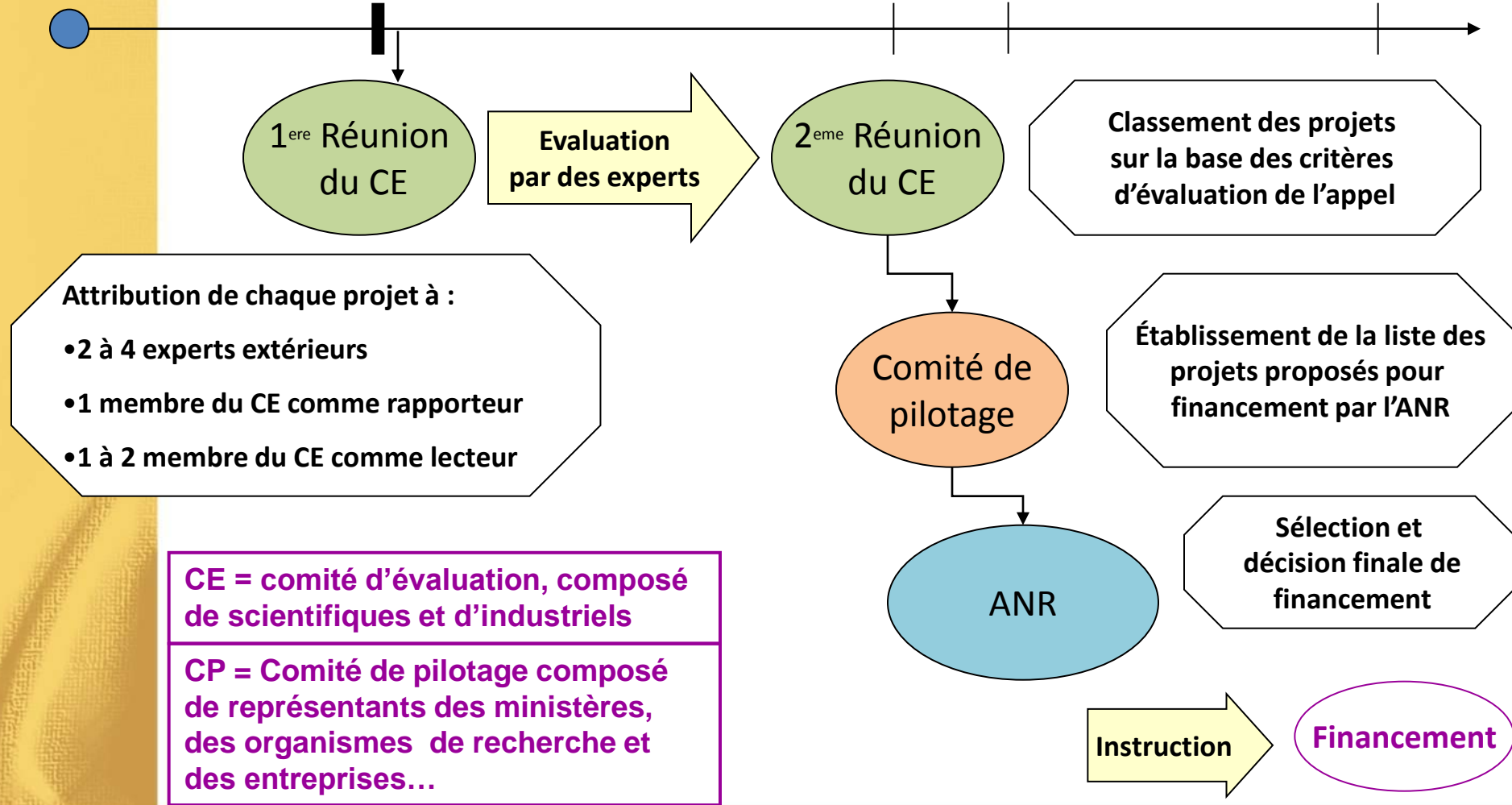
avril

mai

juin

juillet

novembre



QUESTIONS?

N'hésitez pas à demander conseil auprès des CMS ou responsables de programme

Merci de votre attention